

La veille municipale

mercredi 16 janvier 2006
volume 10, numéro 2
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

2 Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 3 du 16 janvier 2006

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 2 du 14 janvier 2006

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, L.R.Q., c. A-2, aa. 6, 7.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 127, 128.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. A-19.1, aa. 85, 85.0.1, 85.2-85.4, 113, 119, 148.0.1-148.0.26, 188.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 129-135.

Loi sur les biens culturels, L.R.Q., c. B-4, aa. 60, 96.1.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 136, 137.

Charte de la Ville de Gatineau, L.R.Q., c. C-11.1, aa. 46, 53-58, ann. B, aa. 9, 10, 11-13, 14, 15-17, 26.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 138-142.

Charte de la Ville de Lévis, L.R.Q., c. C-11.2, aa. 74, 75-80, 82, 92.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 143-146.

Charte de la Ville de Longueuil, L.R.Q., c. C-11.3, aa. 60.2, 61, 62-67, 69, 78, ann. C, aa. 28-31, 33, 34, 43, 45, 47.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 147-153.

Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., c. C-11.4, aa. 34.1, 92, 93, 94, 95-99, 101, 103, 105, 105.1, 141,

ann. C, aa. 66, 69, 72-75, 78, 79, 87, 88, 89, 90, 152, 161, 169, 187, 188, 202, 222.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 154-171;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 28, a. 30.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. C-11.5, aa. 76, 77, 79, 81, 82, 84, 85, 86-92, 94, 95, 96, 110, 111, 121, ann. C, aa. 51, 54, 55, 73, 75, 77, 80, 96, 127-130, 132, 133, 146, 160.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 172-186.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, aa. 28, 28.0.0.1-28.2, 29.11, 29.12.1, 29.14.1, 29.18, 71, 110, 111, 360.1, 410, 412, 412.1-412.25, 413-415, 422-458, 459, 460, 462-463.2, 464, 465.1, 466-467.8, 467.10.1-467.20, 468.32, 468.32.2, 468.51, 471-471.0.7, 482, 542.1, 542.2, 542.4-542.7, 573.5-573.13.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 187-194.

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. C-24.2, aa. 498, 626.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 195, 196.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1, aa. 6-6.3, 8-8.2, 9, 9.1, 11, 12, 14.9, 14.12.1, 14.16, 14.17, 14.18, 25, 29-31, 207, 213, 214, 219, 221-267, 267.0.1, 440, 443, 490, 493, 494-519, 521-533, 535.1-540, 541, 542-548.3, 550-565, 566.1-568, 601-601.2, 620, 625-625.2, 627, 627.1-628, 630-633, 678, 678.0.3, 681, 688-688.5, 688.7-688.12, 711.2, 711.20-719, 722, 723, 724, 726-765, 773-792, 794-932, 934, 939-944.3, 953, 994, 1008, 1009, 1011-1011.3, 1103, 1128-1131.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 197-214.

Loi sur les colporteurs, L.R.Q., c. **C-30**, abrogée.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 215.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. **C-37.01**, a. 159.19.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 216.

Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal, L.R.Q., c. **C-60.1**, aa. 27, 27.3, 27.4, 28.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 217-220.

Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie James, L.R.Q., c. **D-8.2**, a. 35.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 221.

Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, L.R.Q., c. **E-20.001**, a. 19.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 244.

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, L.R.Q., c. **M-14**, a. 22.1.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 223.

Loi sur la Régie du logement, L.R.Q., c. **R-8.1**, a. 35.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 227.

Loi sur les systèmes municipaux et les systèmes privés d'électricité, L.R.Q., c. **S-41**, aa. 2, 3, 5, 7, 8, 12, 13, 15.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 229-235;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 28, a. 134.

Loi sur les transports, L.R.Q., c. **T-12**, aa. 48.18-48.43.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 237.

Loi sur la vente des services publics municipaux, L.R.Q., c. **V-4**, abrogée.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 239.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. **2005, c. 6**, a. 4.

Entrée en vigueur de la Loi;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 28, a. 177.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 8.

Fin d'effet des aa. 1, 4, 7, 76-87.3, 87.6, 87.7, 87.13, 87.19, 87.24, 87.25.1, 87.27, 89.

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 11.1].

Fin d'effet des aa. 45-47.1.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 3 du 16 janvier 2006

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Décret concernant la nomination de monsieur Jean-Paul Beaulieu comme sous-ministre du ministère des Affaires municipales et des Régions.

D. 1259-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 370.

Décret concernant l'engagement à contrat de monsieur Jean Séguin comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et des Régions.

D. 1262-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 370.

Décret concernant l'octroi à la Ville de Québec d'une subvention de 6 200 000 \$ pour l'exercice financier 2005-2006.

D. 1288-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 396.

Décret concernant une autorisation à la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au projet «L'Art et la manière».

D. 1294-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 400.

Décret concernant l'acquisition par expropriation de certains immeubles, avec les biens meubles accessoires, pour la construction ou la reconstruction d'une partie du chemin du Grand-Ruisseau, situé en la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (D 2005 68038).

D. 1299-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 402.

Décret concernant l'acquisition par expropriation de certains immeubles, avec les biens meubles accessoires, pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 117, située en la Ville de Rouyn-Noranda (D 2005 68036).

D. 1300-2005 du 21-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 402.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 2 du 14 janvier 2006

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC DE DEUX-MONTAGNES (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 25.

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 25.

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 25.

MRC DE LAVAL (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 25.

AVIS DIVERS

VILLE DE VILLE-MARIE (*Rues et ruelles*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 27.

VILLE DE WINDSOR (*Rues et ruelles*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 28.

MINISTÈRES, AVIS
CONCERNANT LES...

AFFAIRES MUNICIPALES ET
RÉGIONS

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE
L'INCENDIE DE ROXTON FALLS
*(Constitution d'une régie
intermunicipale).*

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 45.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

HANGAR À FOIN DE LA GRANGE
CIRCULAIRE DAMASE-AMÉDÉE-
DUFRESNE, AUSTIN *(Déclassement
des biens culturels).*

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 45.

PONT BOWMAN, BOWMAN ET
VAL-DES-BOIS *(Déclassement des
biens culturels).*

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 45.

RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE

PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE *(Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière de
Portneuf).*

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 46.